

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :

FINANCES LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 à 20 heures 30.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :

DECISIONS

BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :

Décision modificative
n°1 budget CCCLA

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
1^{er} juillet 2021

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Régis BONDOUI, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Alain CARBON, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Gilbert COSTE, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Jérôme SENAL, Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

PAR PUBLICATION
LE

Formant la majorité des membres en exercice.

PAR DELEGATION
LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
René MERIC par Jean-François GLEIZES, Christophe PRADEL par Régis BONDOUI, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

Signature

Procurations : Robert BATIGNE à Pascal ASSEMAT, Eliane BOURGEOIS MOYER à Guy BONDOUY, Sandrine CAMPGUILHEM à Charles PAULY, Sabine CHABERT à Denis BOUILLEUX, Claire DARCHY à Nathalie NACCACHE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET, Priscillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Thierry MALLEVILLE à Cédric MALRIEU, Bernard PECH à Alain CARBON, Martine PUEBLA à Benoît MERLIN.

Excusés : Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Didier MAERTEN, Pierre MONOD, Hubert NAUDINAT, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Isabelle SIAU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Cédric LEMOINE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Gérard MONDRAGON.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que suite à l'adoption du budget principal, il convient d'une part, de régulariser le montant de l'attribution de compensation suite au vote de la TEOM ainsi que le chapitre 012 charges de personnel.

Section de fonctionnement

Dépenses :

Imputation	Objet	Montant
FIN 01 739211 FIN 014	Attribution de Compensation	+ 110 964 €
RH 02 64111 ADM 020	Rémunération Principale	+ 50 000 €
FIN 01 65888 FIN 65	Autres Charges de Gestion courantes	- 50 000 €

Recettes :

Fin 01 7331	Impôts et taxes	+ 110 964 €
-------------	-----------------	-------------

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

ACCEPTE la Décision modificative n°1 du budget CCCLA ci-dessus détaillée.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T

Castelnaudary, le 7 juillet 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER.

